

Le 2 juin 2014

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
C.P. 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Annie Gariépy
Avocate

8, du Village boisé
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J2W 1N1

Tél. : (450) 515-1859
Télec. : (450) 515-1859
C. élec. : meagariepy@gmail.com

**OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2014-2023 du
Distributeur
Planification d'audience du RNCREQ
Dossier : R-3864-2013**

Chère consœur,

Pour faire suite à votre correspondance du 28 mai, le RNCREQ produit ci-bas, les informations requises relatives à la planification d'audience.

Présentation de la preuve du RNCREQ

Le RNCREQ nécessitera 60 minutes pour l'adoption de sa preuve et la présentation des faits saillants de celle-ci.

Liste des témoins et qualifications

Le RNCREQ fera entendre MM. Paul Paquin et Philip Raphals, analystes externes, ainsi que M. Philip Bourke, directeur général du RNCREQ, à titre de témoin ordinaire.

M. Bourke est à la disposition de la Régie pour venir témoigner les 18 (PM) et 20 juin ainsi que les 25, 26 et 27 juin. Par ailleurs, M. Raphals n'est pas disponible le 19 juin en matinée.

Contre interrogatoires

Le RNCREQ prévoit contre interroger une trentaine (30) de minutes les témoins de chaque panel du Distributeur.

Argumentation

Pour sa plaidoirie, le RNCREQ demande la permission, s'il agrée à la Régie, de présenter son argumentation sous forme écrite.

Advenant le cas où la Régie requerrait une plaidoirie orale, le RNCREQ nécessitera quelques 30 minutes pour exprimer sa position.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consœur, mes salutations distinguées.



Me Annie Gariépy

c.c. Me Eric Fraser (HQD)
Philippe Bourke (RNCREQ)